



Ouvrier.ère en Professionnel.le en Écoconstruction

Programme détaillé

SCIC-ECLIS - 20 rue de la Violette, 22100 QUÉVERT

L'offre QUALIF Emploi est proposée et financée par la Région Bretagne
Cette formation se réalise en conventionnement avec la Fédération Écoconstruire.



Objectifs de la formation :

Accéder à une qualification professionnelle dans le domaine de l'écoconstruction

(Certification professionnelle d'ouvrier.ère en écoconstruction - Niveau 3/CAP - Fiche RNCP 40571)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40571/>

Acquérir les connaissances et les compétences techniques pour exécuter des travaux de construction écologique d'habitats individuels ou de petits collectifs, de locaux professionnels ou de bâtiments publics, en neuf et rénovation.

Les objectifs de la formation visent la montée en compétences sur les compétences opérationnelles suivantes :

BLOC 1- Construire une charpente et une ossature bois afin d'accueillir un remplissage en matériaux bio ou géosourcés et/ou non industrialisés et/ou issus du réemploi s'inscrivant dans une démarche de construction durable :

- Fabriquer des éléments en ossature bois type ossature-plateforme et ossature en débitant et en assemblant du bois aux caractéristiques techniques adaptées afin d'accueillir des bottes de paille et bétons allégés en terre-paille ou chaux-chanvre dans une démarche de construction durable.
- Implanter un bâtiment à ossature bois en réalisant des barrières capillaires, une semelle, le levage, la stabilisation, les liaisons et la fixation des éléments afin de répondre aux exigences bioclimatiques et du DTU 31-2.
- Réaliser une charpente simple en bois (pannes sur mur pignon et chevrons) en préparant et en assemblant les pièces jusqu'à la pose de l'écran de sous-toiture afin d'accueillir des matériaux bio, géosourcés ou de réemploi et la couverture.
- Réaliser un solivage avec plancher bois pour un bâtiment bioclimatique en assurant la conformité et des choix orientés en fonction de la qualité environnementale afin de s'inscrire dans une démarche de construction durable

BLOC 2- Maçonner en matériaux géosourcés, biosourcés et/ou non industrialisés et/ou issus du réemploi afin de bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental :

- Identifier les conditions préalables et étapes de réalisation des différentes fondations et drains périphériques pour assurer la qualité et la pérennité de l'ouvrage bioclimatique en conformité avec les plans fournis.
- Réaliser, reprendre un hérisson, une dalle isolante, une chape en traitant les ponts thermiques afin de créer un support de sol ou de finition conforme aux attentes du commanditaire de l'ouvrage
- Réaliser les dosages en identifiant les matériaux pour obtenir une matière première adaptée à la maçonnerie en terre crue pour bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental



Ouvrier.ère en Professionnel.le en Écoconstruction

Programme détaillé



Objectifs de la formation : (suite)

BLOC 2- Maçonner en matériaux géosourcés, biosourcés et/ou non industrialisés et/ou issus du réemploi afin de bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental : (suite)

- Réaliser une maçonnerie terre crue en pisé ou en bauge ou en torchis afin de bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental en assurant une continuité de matière, en respectant la forme et l'implantation souhaitée, en s'assurant de la régularité et en organisant le déroulé du chantier afin d'intégrer les temps de séchage.
- Mettre en œuvre une maçonnerie en petits éléments géo sourcés (terre crue, terre cuite, pierres) pour bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental en respectant l'appareillage et le calepinage prévu et en adaptant la texture et la teneur en eau du mortier aux éléments à maçonner.

BLOC 3- Isoler avec des matériaux bio ou géosourcés en vrac, manufacturés, bétons, enduits allégés, enduits et parements afin d'assurer une performance répondant aux exigences bioclimatiques et à faible impact environnemental :

- Maçonner des briques biosourcées allégées afin de réaliser un mur ou une cloison à faible impact environnemental en préparant le mortier, en réalisant les découpes, en assurant les liaisons, aplombs, cotes brutes et l'alignement, en réalisant un jointement ou un rejointement.
- Appliquer (combles perdus) et injecter (caissons) des matériaux isolants en vrac, en ayant préalablement préparé le support, afin d'isoler avec des matériaux biosourcés assurant une performance environnementale qui répond aux exigences bioclimatiques.
- Poser des panneaux isolants manufacturés pour assurer une performance environnementale répondant aux exigences bioclimatiques.
- Appliquer des bétons et enduits allégés, en ayant préalablement préparé le support et des mélanges allégés, en fabriquant un coffrage et en remplissant un banchage de béton en matériaux bio et/ou géosourcés pour réaliser un mur, une cloison ou un doublage à faible impact environnemental et réaliser une correction thermique.
- Mettre en œuvre des bottes de paille afin de remplir l'ossature d'un ouvrage dans le respect des règles professionnelles de construction paille en effectuant l'approvisionnement, en préparant les bottes, en réalisant les supports de liaison qui permettent d'assurer l'étanchéité à l'air et en préparant les surfaces pour les opérations de parement.
- Poser et dresser de l'enduit à base de matériaux bio et géosourcés en préparant les supports et matières pour assurer la qualité et la pérennité de l'ouvrage bioclimatique en appliquant par procédé manuel ou mécanisé des mortiers conformes aux usages et compatibles avec le support et l'ouvrage.
- Poser des plaques de parements et/ou de bardages afin de répondre aux attentes du commanditaire en préparant, découpant et en posant les plaques, membranes et/ou bardage.



Ouvrier.ère en Écoconstruction

Programme détaillé



Publics :

Demandeur.euse.s d'emploi



Contenus – Programme de la formation:

Bloc A : Culture métier et enjeux environnementaux dans le bâtiment (108,5 H)

Bloc B : La maçonnerie dans la pierre (84 H)

Bloc C : Le bois (168 H)

Bloc D : La maçonnerie dans la terre (112 H)

Bloc E : Isolation thermique et hygrothermique (168 H)

Bloc F : Accompagnement à la certification (109,5 H)

Bloc G : Individualisation et sécurisation des parcours de formation (26 H)

Bloc H : Alternance (28 H)



Certifications et habilitations

En plus de l'obtention de la certification finale, les stagiaires suivant la formation OEC accèdent aux certifications suivantes :

Sauveteur Secouriste au Travail (SST), Montage/Démontage d'échafaudages (R408), Règles Pro Paille, Certification Construction Durable



Modalités pédagogiques et organisation du parcours de formation :

- Des interventions théoriques en salle, des visites et observations sur sites
- Des travaux coopératifs, des apprentissages sur chantier école et/ou sur plateau technique
- 3 périodes de stage en entreprise
- Organisation du parcours de formation : 1/3 chantier d'application, 1/3 en centre de formation et 1/3 en entreprise.



Informations pratiques :

- Durée de la formation :
 - Formation en centre (dont chantiers d'application) : 804 heures
 - Stages en entreprise : 378 heures
Les stages en entreprise sont constitués de 3 périodes réparties sur la durée de la formation. Ils ont lieu tous les 2 mois environ
 - Total : 1182 heures
- Dates de la formation :
 - De septembre à juin
 - Inscriptions possibles de février à mai de chaque année
- Lieux de formation : SCIC-ECLIS 20 rue de la Violette, 22100 QUÉVERT
- La SCIC s'inscrit dans les principes d'une société inclusive. À ce titre, un référent handicap au sein du groupement ECLIS-Steredenn est à même de répondre à toute question sur l'accessibilité à nos sites et formations.



Ouvrier.ère en Écoconstruction

Programme détaillé



Financements :

- QUALIF Emploi programme
 - Coûts pédagogiques de la formation pris en charge par la Région Bretagne pour les demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif QUALIF Emploi
 - La Région Bretagne peut attribuer en complément une aide financière pour couvrir une partie des frais liés à la formation (transport, restauration).



Modalités d'accès à la formation :

- **Pré-requis:** Avoir une expérience ou avoir fait valider un projet dans le domaine (expérience professionnelle, stages, chantiers participatifs, pré-qualification dans ce domaine, ...)
- Dépôt d'un dossier de candidature à télécharger sur notre site <https://scic-eclis.org/formations/> ou à retirer au siège d'ECLIS entre février et mai de chaque année
- Sélection sur dossier puis informations collectives suivies d'entretiens individuels de recrutement



Validation de la formation

Certification professionnelle de niveau 3 créée par la Fédération Écoconstruire, validée par :

1-La réalisation d'un dossier professionnel

2-Des évaluations par l'intermédiaire d'un questionnaire professionnel

3-Un examen final qui comprend :

- 3 jours (21 heures) consacrés à l'exécution par les candidat.e.s de trois épreuves pratiques sur maquettes
- Les membres du jury reçoivent ensuite le.la candidat.e pour un entretien individuel technique d'une heure

Des évaluations en cours de formation et les appréciations des entreprises pendant les périodes de stage sont mis à disposition des membres du jury lors de l'examen final

Pour obtenir la validation le.la candidat.e doit avoir obtenu la moyenne sur chacun des 3 blocs du référentiel

Possibilité de validation totale ou partielle par blocs de compétences



Taux de réussite et d'insertion :

- Entre 2019 et 2025 sur les 79 stagiaires présenté.e.s à la validation finale 75 ont obtenu leur certification, soit un taux de réussite de 95%
- Taux d'insertion global moyen dans le secteur 6 mois après la fin de la formation (2019-2023): 58,7%



02-96-87-94-86



Bertrand HAVARD, Coordinateur pédagogique



contact@scic-eclis.org